



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je souhaite participer à la journée de roulage du : (mentionner la date) :/...../2018

Nom : Prénom : *

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Permis de conduire No : ou CASM No :

ou licence FFM de l'année N° :

Niveau pilotage : débutant intermédiaire Confirmé (entourer votre niveau)

Chrono de référence : (exemple : Débutant >1m:22s circuit de Fontenay Le Comte).

J'AI LU ET ACCEPTE LES CONDITIONS GENERALES DE VENTES,

Le / /

Signature :

Votre courrier doit contenir les éléments ci-dessous :

- 1 le présent formulaire d'inscription signé
- 2 Les conditions de vente signées
- 3 Le Chèque

A retourner à l'adresse suivante :

PIT LANE ENDURANCE
26 RUE DU GENERAL DE GAULLE
85150VAIRE

PS : EN CAS DE CADEAU, MERCI DE PRECISER CI-DESSOUS UNE ADRESSE POSTALE
ET UN NUMERO DE TELEPHONE AUTRE QUE CELUI DE LA PERSONNE CONCERNEE.

Remarques :

.....

.....

.....

.....

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 – PIT LANE ENDURANCE en sa qualité d'organisateur affilié à la FFM est assuré via l'assureur de la FFM. il est donc obligatoire pour l'ensemble des participants à la journée de roulage:

- d'être détenteur d'une licence annuelle FFM (Type NET ou autre) les couvrant à minima en responsabilité civile ou,
- d'être détenteur d'un passe circuit délivré via le site internet de la FFM ou pris sur place auprès de l'organisateur les couvrant à minima en responsabilité civile ou,
- si l'organisateur propose une journée de roulage assurance **Responsabilité Civile** incluse. (Attestation d'assurance doit être à votre disposition). Toutes autres attestations d'assurance seront refusées et l'accès à la piste vous sera interdi.

2 – Les règles de mises en place par l'organisateur, ainsi que **le règlement des différents circuits** devront être respectées par l'ensemble des pilotes et accompagnateurs.

3 – Le pilote dégage le circuit ainsi que l'organisateur Pit-Lane Endurance, de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident, de santé ou de circulation, pouvant survenir à lui-même, aux tierces personnes, à son véhicule et autres véhicules présents sur la piste & et route (trajet du domicile du circuit A/R), ainsi qu'aux stands et infrastructures de Pit-Lane Endurance et circuit. En outre, le pilote renonce à toutes poursuites pénales, civiles, administratives et judiciaires envers l'organisateur nommé ci-dessus ainsi que le circuit et le personnel officiel en pleine connaissance des risques sur la pratique des journées « circuit ».

4 – Pour des raisons évidente de sécurité, tout pilote devra porter obligatoirement les équipements suivants :

- Casque homologué dès lors que le pilote est sur sa moto dans l'enceinte du circuit (incluant paddock et parking).
- Blouson et pantalon CUIR (combinaison 1 ou 2 pièces) obligatoires, - Gants et botte de moto,
- Protection dorsale homologuée obligatoire.

5 – Toutes acrobaties dans l'enceinte du circuit ainsi que sur la piste ou lors de manifestations autres sont formellement interdites (burn, wheeling, stunt...) et pourront donner lieu à une exclusion du roulage. Demandez à l'organisateur le formulaire des drapeaux dès votre accueil si besoin. Le pilote s'engage à respecter toutes les conditions de sécurité (drapeaux et feux de signalisation...).

6 – Les pilotes restent responsable de leur véhicule et équipement. Ils devront être en possibilité de changer les pneumatiques et autres afin de s'adapter aux conditions météorologiques. En cas de pluie, une protection appropriée pour leur propre confort et sécurité leur est recommandée durant le roulage.

7 – La circulation dans la voie des stands doit se faire à allure réduite suivant le règlement du circuit disponible sur demande.

8 – Contrôle Technique des Machines : Toute moto présentant des défauts de sécurité lors du contrôle technique sera refusée.

Points obligatoirement vérifiés devant être en conformité :

- Bon état des pneumatiques,
- Bon état des freins et durites,
- Poignée d'accélérateur avec retour des gaz obligatoire et sans blocage,
- Fixation des organes (pot, carénage, rétro, filtre à huile, carter...),
- Protection obligatoire de toutes les parties verres et coupantes (optique, clignotants, cale pieds, etc.) scotch obligatoire, rétroviseurs démontés ou repliés suivant les modèles de moto.

Pour le circuit de Fontenay Le Comte, le niveau sonore de 95Db (mesures suivant règles FFM) devra être respecté sous peine de ne pouvoir accéder à la piste, tous les véicules seront contrôlés.

Pour le circuit de Haute Saintonge, le niveau sonore de 95Db (mesures suivant règles FFM) devra être respecté sous peine de ne pouvoir accéder à la piste, tous les véicules seront contrôlés.

Pour le circuit de Pau Arnos, le niveau sonore de 102Db (mesures suivant règles FFM) devra être respecté sous peine de ne pouvoir accéder à la piste, tous les véicules seront contrôlés.

Pour toute intervention de mécanique, il est impératif d'utiliser un tapis environnemental. (voir règlement du circuit)

9 – Le briefing obligatoire pour tous les pilotes aura lieu ½ heure avant la première série, un autocollant vous sera donné à cette occasion, permettant votre accès sur la piste – Nous rappelons que tous les pilotes doivent participer au Briefing.

Il est rappelé que le temps de roulage débute à partir du premier pilote sur piste, si vous n'êtes pas à l'heure en pré-grille, votre temps ne sera pas pour autant prolongé par l'organisateur lors de votre accès piste. Demande d'infos sur les roulares :

Contacts : Manu 06.50.19.35.27 & Jean Claude 06 83 57 59 91

10 – Aucune annulation ne sera possible sans justificatif médical, un montant forfaitaire de 30 € pour frais administratif sera alors déduit du remboursement. La journée de roulage est cessible à un pilote remplaçant le jour « J » -

Le règlement sera encaissé directement via le site internet www.pitlane-endurance.com ou d'acceptation pour tout règlement par chèque. Tout chèque non honoré à l'encaissement donnera lieu à l'annulation de votre inscription, votre place sera libérée sans préavis & sans aucun recours. Le règlement de la journée se fait en un seul chèque à l'ordre de – **Aucun crédit n'est accordé.**

11 – Les prises de photos autour du circuit font l'objet d'une réglementation de la part du Circuit.

12 – **L'organisateur** remettra le jour « J » toutes les informations relatives aux roulares, horaires...

Fait pour valoir ce que de droit

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales (règlement joint) de roulage, signe le présent document et le renvoie joint du chèque à l'adresse indiquée ci-dessus (page1), accompagné du dit règlement général.

Nom, Prénom

date, signature précédé de la mention

« lu et approuvé »